
Paix-Travail-Patrie

PEACE-WORK-FATHERLAND

REGION DU SUD

SOUTH REGION

DEPARTEMENT DE LA MVILA

MVILA DIVISION

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

NGOULEMAKONG COUNCIL

B.P.02

P.0.02

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARY GENERAL



**ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE**

**N°005/ AONO/LO705/C/NGG/CIPM /2025 DU 17/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE ET L'AMENAGEMENT DES
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE
LA MVILA, REGION DU SUD
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICE 2025.**

Au lieu de

13. 1 Enveloppe A - Volume I : Pièces administratives (RPAO)

Elles comprendront notamment :

- a- la déclaration d'intention de soumissionner timbrée (suivant modèle joint) ;
- b- L'accord de groupement le cas échéant ;
- c- Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d- L'attestation d'immatriculation ;
- e- L'attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
- f- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- g- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO,
- h- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;

La caution de soumission acquittée à la main , d'un montant de **un million neuf cent quatre-vingt-dix mille (1 990 000) Francs CFA** timbrée, établi par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement et relative à l'objet de l'Appel d'Offres concerné. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres .;

- i- Une attestation de soumission CNPS ;
- j- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- k- Une attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- l- Un plan de localisation du soumissionnaire ;
- m- Un registre de commerce.

Lire plutôt

13. 1 Enveloppe A - Volume I : Pièces administratives (RPAO)

Elles comprendront notamment :

- a- la déclaration d'intention de soumissionner timbrée (suivant modèle joint) ;
- b- L'accord de groupement le cas échéant ;

- c- Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d- l'attestation d'immatriculation ;
- e- L'attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
- f- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- g- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO,
- h- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- i- La caution de soumission acquittée à la main , d'un montant de **un million neuf cent quatre-vingt-dix mille (1 990 000) Francs CFA** timbrée, établi par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque banque, hypothèque légale), sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement et relative à l'objet de l'Appel d'Offres concerné. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres .;
- j- Une attestation de soumission CNPS ;
- k- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

Le reste sans changement

Ngoulémakong le 05 Février 2025

AMPLIATIONS :

- **Président de la CIPM/C-Ngoulémakong**
- **DD MINEPAT/Mvila**
- **DD MINMAP/Mvila**
- **ARMP (pour publication et archivage)**
- **Affichage**
- **Archives/Chrono**

